

DECISION N°008

« Commande Public » Autres contrats

LN EVENTS FACEPAINTING « ATELIER MAQUILLAGE » / VILLE DE POMPEY JOURNEE DE L'AVANT-GARDE EN FETE DU SAMEDI 6 JUIN 2026

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 7 avril 2026, par laquelle il a délégué certains de ses pouvoirs à Monsieur le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le souhait de la municipalité d'organiser un atelier « Maquillage » lors de la journée du samedi 6 juin 2026.

Vu la proposition de LN EVENTS « Facepainting »

LE MAIRE,

DÉCIDE

- de signer un contrat avec LN EVENTS « Facepainting » représenté par Madame BLAZEK Hélène demeurant 4 allée du Pré Ory 54425 PULNOY pour la prestation du samedi 6 juin 2026 au plateau de l'avant-garde.
- Le montant de la prestation s'élève à 270.00 euros TTC pour une prestation de 3 heures.
- Les dépenses correspondantes sont inscrites au budget de l'exercice en cours, à l'article 6232.

Fait à Pompey le 14 avril 2026

Le Maire,

Laurent TROGRIC



Publié notifié le 16/04/26
Transmis à la Préfecture le 16/04/26